*Le 12 janvier 2018 \_ version 17h*

Discours des vœux du maire 2018

Madame la Conseillère départementale, chère Catherine,

Monsieur le Conseiller Départemental, cher Charles,

Monsieur le Président de la COVATI, cher Luc,

Mesdames et messieurs les maires, les élus et chers collègues du conseil municipal,

Monsieur le Directeur du centre de Valduc, cher François,

Monsieur le commandant de la compagnie de gendarmerie ;

Monsieur le major, commandant de la Brigade de gendarmerie,

Monsieur le Capitaine, responsable du Centre de Secours d’Is-sur-Tille,

Monsieur le trésorier,

Monsieur le principal du collège,

Mesdames et Monsieur les directeurs d’école,

Monsieur le curé,

Mesdames et messieurs les Présidents d’associations,

Mesdames et messieurs les commerçants et chefs d’Entreprises,

Mesdames et Messieurs les Agents Municipaux

Mesdames, messieurs, chers amis,

Pour la 4ème année consécutive, j’ai le plaisir de vous accueillir pour démarrer l’année avec vous dans le cadre de la traditionnelle cérémonie des vœux. Nous nous retrouvons autour d’un moment convivial, chaleureux et festif et c’est toujours un réel plaisir pour moi.

C’est également l’occasion de regarder dans le rétroviseur et faire un bilan de l’année écoulée.

2017 a été chargée tant sur le plan international, national que local.

Je ne commenterai pas l’élection de Monsieur Donald TRUMP au poste de Président des Etats-Unis mais il convient, je pense, d’être vigilant afin que l’équilibre international ne soit pas fragilisé.

Sur le plan national, l’année qui vient de s’écouler a marqué un tournant dans la vie politique. Avec l’élection d’Emmanuel MACRON à la tête du Pays, les Français ont exprimé une volonté de nouvelle gouvernance. Ils ont dit stop aux traditionnels clivages politiciens et ont souhaité faire le pari de la jeunesse et de la société civile.

Ce choix doit interpeller les responsables politiques, qu’ils soient locaux ou nationaux. Il reflète une volonté de renouveau de la vie publique. Les Français sont las des querelles internes, des ambitions personnelles qui prennent le pas sur l’intérêt général, des egos surdimensionnés, des calculs politiciens. Ils ont dit « stop » à tout cela.

Ils ont au contraire exprimé leur volonté de confier les rênes du Pays à une équipe composée de personnes issues de la sphère publique, politique, de la société civile, avec des sensibilités différentes.

Nous ne pouvons que souhaiter la réussite du nouveau gouvernement afin que la France rayonne à nouveau à l’échelle internationale, et que notre économie retrouve le dynamisme qui permettra à un maximum de nos concitoyens de retrouver une activité professionnelle si importante à tout épanouissement personnel et à une bonne insertion dans la société.

Dans la foulée de cette élection présidentielle, les Français ont voulu donner au nouveau Président les moyens de bien gouverner en bénéficiant d’une majorité à l’Assemblée nationale. C’est ainsi que notre circonscription a vu l’élection de Madame Yolaine De Courson au poste de Députée de la 4ème circonscription de Côte d’Or, ce n’était pas mon choix, je respecte le choix de la majorité des électeurs.

En cette période de vœux, je formule à l’encontre de Madame la Député, celui de défendre les projets de notre territoire auprès des instances nationales. Le député représente, pour moi, le VRP de sa circonscription et, en sa qualité de ville-centre, Is-sur-Tille doit pouvoir compter sur ses appuis et ses réseaux au sein des différents ministères.

Si je dois formuler un autre vœu, c’est celui d’y voir enfin clair dans les réformes territoriales. Ce qui se passe actuellement est malsain. Lors du dernier congrès des maires, le Président Macron a réaffirmé son attachement à l’échelon communal mais derrière cette belle déclaration, les faits traduisent tout le contraire.

En effet, les transferts de compétences vers l’intercommunalité s’intensifient et s’imposent à la Covati. Le message est pour le moins ambigu puisque l’on dit aux maires : « l’échelon communal est un maillon essentiel et il est hors de question de vider les communes de leur substance » et de l’autre côté, le législateur dit aux intercommunalités : « si vous ne prenez pas plus de compétences aux communes, on vous diminue vos dotations ».

Je sais, cher Luc Baudry, Président de la Covati, que tu veilles à trouver le juste milieu entre la nécessité de préserver l’échelon communal et le développement inéluctable de l’intercommunalité et je t’en remercie. Nous sommes parvenus à mettre en place des conventionnements qui permettent aux communes de la Covati de conserver un peu de maitrise de leur destinée mais combien de temps allons-nous pouvoir continuer à avancer comme cela ?

Si le législateur souhaite « dégraisser » l’échelon communal, qu’il ait le courage de le dire clairement et qu’il en assume les conséquences auprès de la population et des élus locaux qui s’investissent sans compter dans leurs missions quotidiennes.

Déjà en 1986, Michel Giraud, Président de l’Association des Maires de France disait « Nous ne voulons pas être la noix dans le casse noix. Nous ne voulons pas être pris entre les deux mâchoires d’une tenaille. Une mâchoire qui serait celle des citoyens et citoyennes qui attendent de plus en plus de nous en termes d’équipements, de services, de conditions de vie et d’environnement, et une deuxième mâchoire, celle de l’état tenté de considérer que la collectivité locale est un relais naturel de désengagement budgétaire »

C’était mon « coup de gueule » de ce début d’année et j’espère que ce message sera entendu par nos instances nationales.

L’élection présidentielle américaine, l’élection présidentielle française, la 4ème circonscription de Côte d’Or, je ne doute pas que ces sujets vous intéressent chers amis mais je sais que vous êtes venus ce soir pour entendre parler d’Is-sur-Tille.

Je devine la question qui habite chacun d’entre vous : « qu’ont-ils fait cette année pour notre ville ».

Je vais immédiatement répondre à cette légitime préoccupation en balayant les principales actions réalisées en 2017.

Certains d’entre vous ont déjà eu un petit aperçu des réalisations menées puisque je me suis livré à un véritable exercice de démocratie locale en présentant en octobre dernier, un bilan de mi-mandat. Ce rendez-vous a été un succès et confirme l’importance de la diffusion de l’information auprès des administrés.

L’année 2017 a été riche en termes d’actions menées, et de décisions prises pour les années à venir. Ces décisions, que je vous présenterai tout à l’heure, confortent le dynamisme de notre commune, qu’un article récent du Bien Public a confirmé en soulignant l’évolution démographique d’Is-sur-Tille qui voit sa population augmenter de 5% soit 241 habitants en plus, ce qui la classe parmi les 10 plus dynamiques du Département soit à la sixième place.

Oui, il fait bon vivre et travailler sur notre commune, je le dis chaque année mais il est bon de rappeler que ce cadre de vie est également le fruit du travail mené par les élus, les techniciens municipaux et l’ensemble des forces vives. Nous ne devons pas nous endormir sur nos lauriers mais au contraire amplifier nos efforts pour que le développement soit maitrisé et que nos équipements soient adaptés à la population.

Restons sur ce thème des équipements. Cette année plusieurs chantiers ont été menés. Le plus important a été sans nul doute, la rénovation des vestiaires du Cosec et leur mise en accessibilité. 400 000 € ont été investis pour mener à bien cette opération qui vient clôturer un programme pluriannuel de remise à niveau.

Une étude récente menée par la Desseti entité sportive du Pays Seine et Tille a montré le manque de gymnases sur le territoire. Il était donc essentiel de porter une attention toute particulière au Cosec. Les associations bénéficient d’un outil adapté à la pratique sportive en compétition ou tout simplement en loisirs et je les remercie pour leur patience puisque l’accès au Cosec leur a été impossible pendant la durée des travaux.

L’autre bâtiment symbolique, dont le programme d’extension et de rénovation a pris fin, c’est la mairie. La deuxième tranche de travaux est terminée et vous pouvez bénéficier depuis plusieurs semaines d’un accueil rénové, plus chaleureux et adapté aux personnes à mobilité réduite.

Les agents bénéficient également d’un outil de travail plus adapté et conforme aux conditions que chaque employeur doit proposer à ses salariés.

J’organiserai très prochainement une inauguration, ouverte à la population, afin de vous permettre de visiter votre mairie. Je vous invite à venir nombreux.

S’il est une partie du patrimoine communal qui a fait l’objet d’une attention toute particulière, c’est la voirie. En effet, le programme 2017 a été très chargé et sans rentrer dans le détail des travaux réalisés, la carte projetée derrière moi vous permet de visionner les efforts menés.

Les travaux d’enfouissement, élargissement de trottoir, reprise d’enrobé,…. ont concerné :

* L’axe Brulet/Charbonnel/Carnot,
* La rue Jean-Jaurès avec la fin de l’enfouissement des réseaux,
* La rue Victor-Hugo, dont les travaux d’enfouissement ne constituent qu’une 1ère étape vers une rénovation totale,
* Les rues Henri-Dunant et Sainte-Marie pour des travaux sur les réseaux d’eau et d’assainissement,
* Les rues François-Rude, Charbonnel et avenue Carnot avec des trottoirs,
* La place de la république avec le changement du revêtement devenu glissant et dangereux,
* La rue Gambetta, qui bénéficie désormais d’un éclairage économique et de qualité.

L’eau est un élément patrimonial essentiel de notre commune et à ce titre depuis 2014 nous portons une attention particulière sur l’ensemble des ouvrages notamment les passerelles. En 2017, c’est celle du pont-Germain qui a fait l’objet d’une réfection complète pour un montant total de 120 000 €.

Je vous l’avais annoncé lors de mes vœux en 2017, et je suis ravi que nous soyons enfin parvenus à procéder à l’installation de feux tricolores au carrefour des rues Mitterrand-Estivalet-Pasteur-Rude.

La sécurité s’en trouve largement améliorée et le passage de ce carrefour ne présentera plus de risques pour les nombreux automobilistes et piétons.

Tous ces travaux contribuent à la fois à l’amélioration du cadre de vie mais également au développement économique puisque nous sommes vigilants, dans la mesure du possible, dans l’attribution des marchés, à ce que nos entreprises locales puissent se positionner.

D’autres actions s’inscrivent également dans l’amélioration du cadre de vie, je veux citer l’ensemble des manifestations organisées par la mairie notamment en matière commerciale avec la foire d’automne et le marché de Noël mais également la foire aux vins et aux fromages. L’Union des commerçants s’associe à cette démarche et les dernières organisations, Madame la Présidente de l’Union commerciale, ont rencontré un vif succès.

Je profite de ce volet commercial pour vous informer que l’année 2017 était la dernière année de la convention triennale, que nous avions avec la Chambre de Commerce et d’Industrie de Côte d’Or. Nous n’avons pas encore décidé de la suite qui sera donnée, mais les actions menées cette année ont revêtu une importance particulière, je veux citer l’organisation des ateliers numériques mais également la démarche dans laquelle se sont lancés 12 commerçants, artisans et prestataires de services : la labellisation « préférence commerce ». Cette démarche, qui s’est conclue par la remise d’un diplôme à chaque lauréat, vient récompenser les efforts menés pour parvenir à l’excellence dans leurs métiers.

Je sais que le commerce de proximité souffre. Cette problématique n’est pas propre à la ville d’Is-sur-Tille, c’est un constat national qui traduit les changements dans les habitudes des consommateurs qui ont trop souvent tendance à s’orienter vers les grandes surfaces.

Nous réfléchissons aux actions qui pourraient être mises en œuvre par la municipalité mais cette problématique est l’affaire de tous et en 1er lieu celle des consommateurs issois.

PAUSE

J’évoquais tout à l’heure les animations portées par la municipalité. L’année 2017 a été exceptionnelle en la matière avec l’organisation des festivités du centenaire de la grande guerre. Les manifestations et cérémonies organisées à cette occasion ont été unanimement appréciées et ont constitué un exceptionnel travail sur le devoir de mémoire. Je souhaite vous en rappeler les principales actions :

* Restauration de la cheminée du foyer des officiers du camp williams,
* Réalisation d’une œuvre temporaire sur la façade de l’espace Carnot,
* Conférence sur l’archéologie de la grande guerre,
* Concert lecture qui a retracé la grande guerre à travers des chansons et des lettres,
* Cérémonie commémorative officielle qui a réuni une foule immense sur la place du Général Leclerc,
* Reconstitution de camps en tenues militaires en face la salle des Capucins,
* Expositions, création d’un ouvrage et création d’un timbre.

La présence américaine a largement influencé la ville d’Is-sur-Tille et il était important que toute la population se mobilise pour commémorer les 100 ans de cette présence. J’en profite pour remercier l’ensemble des bénévoles, des associations et des élus qui ont contribué à cette réussite.

Au rayon des actions menées par le service culturel, même si l’organisation du centenaire a été très énergivore et chronophage, il y a eu une continuité avec notamment la fête de la musique, les concerts et spectacles organisés ici même dans la salle des capucins, des spectacles pour toutes les tranches d’âge, proposant une offre culturelle variée.

Le festival des mots croisés et le festival Tambourin’Is ont également animé les week-ends à Is-sur-Tille et constituent des évènements phares dans l’année.

Les évènements ont également été sportifs avec l’accueil de l’arrivée finale du tour de côte d’or cycliste le 13 août. Un public nombreux a répondu présent pour accueillir les futurs pros de la petite reine.

Dans le domaine sportif, il est une réalisation qui me tenait tout particulièrement à cœur et que nous sommes parvenus à réaliser cette année : l’électrification des circuits de sports motorisés. Attendus depuis si longtemps par les deux associations utilisatrices, la ville va pouvoir proposer des conditions d’accueil plus en adéquation avec l’ambition et le niveau sportif des pratiquants du cross car et du moto-cross. Je sais que les présidents des associations de sports mécaniques, Marie-Hélène LLORCA, Francis MELE et Jacky BONNE en feront bon usage.

En matière d’actions sociales, le fait marquant de l’année 2017 est le transfert de nombreuses actions dans le giron de la communauté de communes. En effet, le Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) de la ville d’Is-sur-Tille menait depuis quelques années de nombreuses actions notamment en direction des personnes âgées.

Afin d’étendre ces actions à un territoire plus large et parvenir à une égalité de traitement des usagers, la COVATI a décidé de s’appuyer sur les actions existantes à Is et de leur donner une ampleur territoriale plus importante.

C’est ainsi que les actions menées dans le cadre des programmes « Activ’ » relèvent désormais de la compétence intercommunale.

Le CCAS poursuit sa mission principale d’aide aux personnes en difficulté. Il gère 3 logements d’urgence et il est également le lieu centralisateur des demandes de logements sociaux auprès des deux bailleurs Orvitis et Villéo qui totalisent 410 logements.

Une autre de ses missions est l’organisation du traditionnel repas des aînés qui est un moment fort de l’année.

Par ailleurs, une labellisation de Maison de services au public (MSAP) déposée en Préfecture a été obtenue en mars 2017. La MSAP est un guichet unique de services de proximité et elle permet à la population du territoire d’effectuer des démarches individuelles avec l’aide d’un agent formé. Les permanences se déroulent dans les locaux du CCAS. Depuis le 1er janvier, la compétence MSAP a été transférée à la Covati mais la gestion en a été confiée à la mairie d’Is-sur-Tille.

Une autre compétence qui a également été transférée à la COVATI, c’est la restauration scolaire.

Toujours dans un souci d’équité territoriale, il a été décidé de transférer cette mission à l’intercommunalité qui propose désormais une prestation homogène sur l’ensemble de son territoire et surtout avec un tarif unique de 3,20 € pour les enfants résidants sur le territoire de la Covati et scolarisés dans un établissement public.

Ce transfert a eu lieu le 1er septembre 2017. Mais, avant cette date, la mairie et son prestataire, DESIE, ont organisé des animations sur le temps méridien en direction des enfants. Petits et grands ont notamment pu bénéficier d’ateliers découverte du chocolat et du fromage.

L’informatisation des écoles s’est poursuivie avec l’acquisition de tablettes pour les élèves de Matisse. Des travaux de mise en sécurité ont également été réalisés.

Mais le dossier brûlant de cette fin d’année en matière d’affaires scolaires a été la modification des rythmes scolaires.

Avant le 31 décembre 2017, les conseils municipaux devaient avoir délibéré sur le retour ou pas à la semaine de 4 jours. Cette délibération devait être précédée des délibérations des conseils d’écoles et d’un avis sollicité auprès du prestataire assurant le transport scolaire.

Lors du conseil municipal du 21 décembre dernier, nous avons décidé d’opter pour le retour à la semaine de 4 jours. Pour se prononcer, le conseil municipal s’est appuyé essentiellement sur les questionnaires qui avaient été adressés au préalable aux parents d’élèves. Le résultat de cette consultation est sans équivoque et c’est une large majorité des parents qui souhaite ce retour à 4 jours. Le conseil d’école Anatole France s’était également prononcé en ce sens au contraire du conseil d’école de Matisse qui lui s’était prononcé pour un maintien de l’organisation actuelle.

Pour être complet, je dois également vous préciser que la réflexion a également été menée en cohérence à l’échelle intercommunale puisque c’est la Covati qui a la compétence périscolaire et il n’était pas envisageable d’avoir une organisation du temps scolaire différente d’une commune à une autre. L’ensemble des conseils municipaux des communes de la Covati a, par ailleurs, également délibéré en ce sens.

PAUSE

Avant de vous présenter les projets qui seront les nôtres en 2018, je souhaite également évoquer des dossiers qui ne sont pas portés en direct par la mairie mais qui ont un impact important sur le quotidien des issois ; je veux parler de la Société Publique Locale SPL du Seuil de Bourgogne dont j’assure la Présidence. Avec nos voisins de Marcilly-sur-Tille, nous travaillons ensemble sur le projet d’écoquartier AMI pour que ce dossier qui pouvait pour certains passer pour une Arlésienne voit le jour. Vous avez pu remarquer que depuis le mois d’octobre la dépollution du site a commencé afin de traiter la pollution avec d’énormes travaux d’extraction des terres polluées. Le coût total des travaux de dépollution est d’environ 1 700 000 euros hors taxe. Ces opérations de dépollution sont reconnues et soutenues par l’agence de l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie (ADEME) à hauteur de 825 000 € alors que le précédent aménageur affirmait qu’aucun financement n’était possible ! Vous voyez nous sommes au bout de ces problèmes de pollution, un dossier que nous avons repris depuis le départ qui était bien mal engagé.

Le second dossier que je pilote avec les élus est celui des Portes du Sud, un aménagement immobilier d’une trentaine de logements à l’entrée Sud d’Is-sur-Tille, route de Dijon. Ce projet avance bien, les premières maisons sont sorties de terre et certaines d’entre elles sont habitées. Les ventes de terrain se poursuivent, les compromis sont signés et les permis de construire sont délivrés. Il reste un lot libre en vente, avis aux amateurs. En ce qui concerne les logements collectifs ou groupés, nous avons signé un compromis en février avec l’entreprise MOYSE, les permis de construire sont délivrés, le constructeur attend que 50 % des logements soient réservés pour commencer les constructions.

Enfin le dernier dossier que je suis est la réalisation avec la COVATI d’un centre de loisirs à la place de l’ancien skate Parc, là aussi le permis de construire est signé, les travaux commenceront en 2018. Les enfants bénéficieront d’un bâtiment de 800 m² performant énergétiquement. C’était un engagement que j’avais pris avec mon équipe et il sera tenu.

Voilà en ce qui concerne la SPL pour le bilan 2017.

Les autres dossiers que je suis dans le cadre de l’une de mes autres fonctions est de présider le conseil de surveillance de l’hôpital d’Is-sur-Tille.

En 2016, nous avons terminé la réhabilitation des cuisines et de la pharmacie.

En 2017, nous avons rénové le Service de Médecine, cette rénovation a concerné les chambres des Soins palliatifs et de soins de Suite et de Réadaptation avec le concours d’entreprises locales et se poursuivra jusqu’en avril 2018

Pour effectuer ces travaux, nous avons bénéficié d’une subvention de l’Agence Régionale de Santé de 123 000 euros.

Actuellement nous travaillons avec la directrice Mme ANDRE, sur la réhabilitation des chambres de l’EHPAD (23 places) afin de les équiper de sanitaires, leur donner une cure de jouvence et améliorer leurs performances énergétiques. Ce sont 350 000 euros qui seront investi avec des artisans locaux pour réhabiliter ces chambres.

Un second dossier est la location du logement de fonction vide depuis plusieurs années. Nous avons procédé en 2017 à sa remise aux normes électriques et nous l’avons séparé des réseaux de l’hôpital. Nous le mettrons en 2018 à la location, ceci permettra d’améliorer les recettes de l’établissement.

Bien d’autres dossiers administratifs moins visibles pour les résidents, audit, groupement hospitalier de territoire rythme les semaines de l’hôpital et de son personnel.

Plus tôt dans mon propos, je vous évoquais les décisions prises par les élus de la majorité qui allaient avoir un impact important sur le devenir de notre ville.

Je veux ici parler des casernes de gendarmerie et de pompiers. Vous en entendez parler depuis de nombreuses années sans en voir le commencement.

Je peux vous affirmer aujourd’hui que ces deux projets sont finalisés.

En ce qui concerne la gendarmerie, la mairie a cédé à l’euro symbolique un terrain situé en entrée de ville, à Orvitis, qui va réaliser cette opération pour le compte des gendarmes. Le concours de maitrise d’œuvre a été lancé et le projet est sur les rails. Une livraison de la caserne avant la fin de l’année 2019 serait grandement appréciable.

Pour la caserne des pompiers, la mairie a proposé un terrain jouxtant celui que va accueillir la gendarmerie afin d’assurer une cohérence des projets en entrée de ville. Malheureusement, le terrain dont était propriétaire la mairie ne convenait pas aux attentes du Service départemental d’incendie et de Secours de Côte d’Or. Afin de ne pas prendre le risque de voir ce projet être reporté aux calendes grecques, nous avons décidé de nous porter acquéreur d’une parcelle de terrain située sur le même site mais appartenant à un propriétaire privé. Les caractéristiques de ce terrain répondent aux attentes des pompiers. Au regard de l’intérêt de ce projet pour l’ensemble du territoire, la Covati a même délibéré pour octroyer un fonds de concours à la mairie d’un montant de 17.500 €. Les pompiers ont validé l’emplacement, le projet est lui aussi sur les rails.

Permettez-moi d’exprimer un regret personnel sur ce dossier. Il était attendu depuis si longtemps par les pompiers et par la population que le projet méritait une unanimité lors du vote en conseil municipal. Il en va de l’intérêt général. Malheureusement la majorité municipale n’a pas été rejointe sur ce projet qui, je le redis, va aboutir et pérenniser la présence des pompiers à Is-sur-Tille et ainsi que la protection de notre population. Il y a des décisions qui ne doivent pas souffrir d’états d’âmes ou de calculs divers et qui nécessitent une cohésion au service de notre ville. Celle-ci en faisait partie.

Vous l’avez compris, ces équipements ne seront pas inaugurés en 2018, il faut maintenant laisser le temps des cheminements administratifs et techniques.

Un autre projet important verra le jour cette année à l’entrée sud, c’est l’extension du foyer des eaux vives avec 14 lits supplémentaires, cette réalisation sera faite par ORVITIS pour un montant de 1 920 000 euros, je ne regrette pas mon intervention auprès de l’ancien propriétaire du terrain qui a permis à la structure d’acheter le terrain de 4800 m² permettant l’extension. Ce sera là encore des emplois sur notre commune améliorant encore un peu plus son attractivité.

PAUSE

A plus court terme, les projets pour 2018 sont nombreux. La bonne nouvelle de ce début d’année est que, enfin, les dotations ne devraient pas baisser. Il semblerait que les collectivités locales aient assez contribué au redressement des finances publiques et n’ont plus à subir, pour le moment, les coups de butoir de l’Etat qui, soit dit en passant, n’a pas hésité à transférer aux communes la gestion des PACS depuis le 1er novembre 2017, chargeant ainsi encore un peu plus la barque des transferts non compensés. Je précise à ce sujet que plus d’une dizaine de PACS ont été signés depuis cette date.

En ce qui concerne les finances, nous pratiquons une gestion en bon chef de famille, vous avez pu voir que les taux d’imposition n’ont pas évolué depuis 2014 comme nous nous étions engagés à le faire. Des actions concrètes ont été obtenues sur votre pouvoir d’achat grâce à cette bonne gestion, baisse du prix de l’eau de 12%, baisse du prix de la cantine, baisse du prix des taxes des ordures ménagères de 3% grâce à une modification des principes de collecte. Toutes ces baisses concernent votre pouvoir d’achat et c’est pour moi l’essentiel dans une conjoncture difficile.

Au niveau des aménagements, le projet de l’écoquartier AMI va se poursuivre avec la fin des travaux de dépollution et le lancement de l’aménagement de la première tranche de logements.

Nous allons également procéder à la création de 16 logements aux 54 et 56 avenue Carnot, répondant ainsi à une demande croissante d’appartements de type 2 à type 3. Les demandes de subventions ont été faites au Conseil Régional, le permis de construire est en train d’être finalisé par l’architecte.

Sur le site AMI et à proximité s’installeront deux enseignes COLRUYT et ALDI. En ce qui concerne le magasin COLRUYT, c’est un transfert, nous sommes en contact actuellement avec une enseigne de proximité pour combler le manque au centre-ville pour les administrés ne pouvant se déplacer, rien n’est fait mais j’ai bon espoir. Les ouvertures des deux enseignes auront lieu en 2019, les permis de construire sont acceptés, début des travaux au cours premier semestre 2018. Nous porterons une attention particulière au commerce de centre-ville afin de veiller à la complémentarité à instituer avec les surfaces qui vont s’installer à l’entrée de ville, avenue Carnot.

Toujours en matière de logement, nous lancerons également la 2ème tranche du lotissement des Portes du Sud.

En termes de voirie, les efforts vont être maintenus avec les rues Victor-Hugo, Henri-Dunant, Sainte-Marie, Georges Serraz, le chemin desservant les terrains de sports mécaniques sera bitumé.

Depuis 2016, vous savez que nous attendons le financement de l’Etat pour l’installation des caméras de vidéoprotection. Face au silence incompréhensible de l’Etat, nous avons décidé de ne plus attendre et de déployer ce système dès le début de l’année. Nous avons rencontré l’entreprise qui sera en charge de ces travaux. Il reste à régler quelques autorisations d’implantation et nous pourrons avancer très rapidement.

En matière d’économie, le conseil municipal a acté le 21 décembre dernier, la vente d’une parcelle de terrain sur la zone de la Rochotte pour l’implantation d’une enseigne « point S ». Le permis de construire est accordé, les travaux vont pouvoir démarrer dans les meilleurs délais.

En 2018, nous contractualiserons avec le Conseil Départemental dans le cadre des contrats cap 100% Côte d’Or. La ville doit présenter 2 dossiers importants sur lesquels le Département apportera un financement conséquent. Le choix de ces deux projets sera validé par les élus dans les prochaines semaines.

Nous poursuivrons notre politique d’investissement sur le cimetière dans le cadre de la procédure des concessions échues ou en état d’abandon.

Un autre élément qui me semble important cette année concerne le développement du numérique sur notre commune. Grâce à l’accompagnement du conseil départemental, tous les administrés bénéficieront du service : fibre à la maison, multipliant les débits par 100. Prochainement, un centre SATI verra le jour dans notre ville permettant à tous de disposer d’un accès à l’outil informatique, il se trouvera au sein de l’espace Carnot, les locaux ont été rénovés en 2017, les moyens informatiques et l’animation seront mises en place en 2018. Cette année démarrera la réservation des salles communales en ligne facilitant le travail du personnel et des usagers.

Comme je l’avais annoncé à la réunion de mi-mandat, des réunions de quartier auront lieu pour être encore plus à votre écoute.

Ces projets seront complétés bien évidemment par toutes les opérations classiques d’entretien du patrimoine et d’organisation de manifestations diverses et variées.

Vous savez que cette cérémonie est également pour moi l’occasion de remercier tous ceux qui œuvrent à mes côtés, mais, avant, J’ai une pensée pour tous les Issois qui nous ont quittés et plus particulièrement pour Gisèle CONTANT et Christian NAUDIN pour leur investissement sur notre territoire.

Ces 2 personnes étaient deux figures du monde associatif. À ce titre, je tiens à remercier toutes les associations pour leur travail et leurs actions qu’elles portent au service de la population issoise. Les projets présentés auront, à n’en pas douter un retentissement sur votre activité, puisque l’accueil de nouvelles populations et le retour à la semaine de 4 jours sont autant de décisions qui impactent directement vos organisations. Vous pouvez compter sur mon soutien, dans la limite des moyens de la collectivité bien évidemment.

Merci à mes collègues élus pour leur patience, leur écoute, leur soutien et surtout leur engagement. Cette cérémonie est également la leur, et le bilan que je viens de présenter est le leur. Le rythme au quotidien est soutenu et il faut savoir, à l’occasion de ce genre de manifestation, lever la tête et se dire qu’on a fait du bon travail. Merci à vous et à vos familles qui subissent directement votre engagement à mes côtés.

Merci aux agents de la mairie qui exercent leurs missions avec beaucoup de professionnalisme. Ils subissent eux aussi les changements d’organisation imposés par les textes et ils doivent faire preuve d’une grande adaptabilité. Certains d’entre eux ont d’ailleurs été transférés à la Covati dans le courant de l’année 2017, et tous mes vœux les accompagnent dans leurs missions.

Et enfin envers vous, chers amis, je formule des vœux simples de bonheur, de santé et de joie. Que la vie vous garde en bonne santé pour vous permettre de les réaliser. Mes vœux s’adressent également à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers.

C’est donc en toute simplicité mais avec beaucoup de sincérité et d’amitié que je vous souhaite une excellente année 2018.

Applaudissements

Je vous invite maintenant à partager le verre de l’amitié.

Mais avant je vous demande de patienter quelques minutes au pied de la tribune afin de permettre aux agents municipaux de la replier, par avance merci.